

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/7524
3 octobre 1966

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 3 OCTOBRE 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES a.i. DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'aide-mémoire concernant la plainte déposée par la République démocratique du Congo au Conseil de sécurité contre le Portugal.

Je vous prie de bien vouloir le distribuer comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Chargé d'affaires a.i.,

(Signé) Jean NGUZA

Aide-mémoire

Il y a environ deux mois, des informations recueillies par nos différents services faisaient état d'un recrutement de mercenaires par l'ancien Premier Ministre, M. Tshombé.

Ces mercenaires étaient destinés à rééditer avec des moyens plus efficaces et plus puissants le coup classique de la sécession katangaise, déjà tenté en 1960.

Ces informations provenaient de différentes sources, dont principalement celle des pays de l'Europe occidentale. Les mêmes renseignements nous indiquaient également que des consultations et une activité intense étaient en cours pour l'exécution de ce vaste plan.

Deux personnages étaient chargés de l'opération. Il s'agit de MM. Clemens, professeur de sociologie à l'Université de Liège, au Royaume de Belgique, et Mario Spandre, ancien conseiller juridique de l'ancien Premier Ministre, M. Tshombé, devenus tous deux ses hommes de main. Ces hommes s'étaient rendus en Afrique où ils devaient prendre contact avec le colonel Mike Hoare, ancien chef des mercenaires, aujourd'hui retraité, et qu'ils devaient intéresser à l'opération. Celui-ci fut contacté dans ce sens, mais il fit savoir sans ambages qu'il ne pouvait en aucun cas cautionner l'affaire et encore moins la diriger.

Mike Hoare, ayant ainsi rejeté les offres qui lui étaient faites, mit rapidement au courant son ancien adjoint, le colonel Peters qui, lui, était encore en opération en République démocratique du Congo. Il lui fit savoir ce qui se tramait et le pria de ne pas accepter les offres qu'on lui présenterait.

Avant de décrire l'opération qu'on leur proposait, il faut d'abord faire état de la situation militaire telle qu'elle se présentait à cette époque dans l'est du Congo.

La région du Kisangani (ex-province orientale) était occupée par le 14ème bataillon, appelé le 14ème Cdo, cantonné à Watsa, et composé des ex-gendarmes katangais. Était également en cantonnement dans la région du Kisangani le régiment Baka, lequel comprenait deux bataillons, vestiges de l'ancienne gendarmerie katangaise. Enfin, un autre bataillon d'anciens gendarmes katangais était stationné à Isangi. Seuls ne faisaient pas partie de l'effectif de l'ex-gendarmerie katangaise deux bataillons de l'armée nationale congolaise qui venaient d'être fraîchement formés à la base de Kitona (premier et troisième bataillons).

En ce qui concerne la région de Kivu, elle était occupée par quelques compagnies d'origine katangaise contre plusieurs bataillons de l'armée nationale congolaise ainsi qu'une portion de mercenaires commandés par le colonel Peters. Un bataillon d'ex-gendarmes katangais encadrés par M. Schram contre la région de Kiudu.

Quant à la région du Katanga, elle était en majeure partie tenue par l'armée nationale congolaise épaulée dans beaucoup d'endroits par les hommes du colonel Peters.

Le plan projeté consistait à faire éclater des troubles à Kisangani, avec l'aide des ex-gendarmes katangais qui viendraient au besoin encadrer les mercenaires en opération dans cette localité. Parallèlement à cette opération, les troupes ayant fait partie de l'ex-gendarmerie katangaise stationnée au Kivu provoqueraient des incidents qu'exploiteraient les hommes du colonel Peters qui, en l'occurrence, auraient fait défection pour soutenir le mouvement des insurgés et, tandis qu'un climat général d'instabilité aurait été créé dans tout l'est du pays, le colonel Peters, dont nous avons dit que les hommes étaient centrés au Katanga, occuperait tous les secteurs contrôlés par lui, en même temps qu'il ferait mouvement vers le sud de façon à faire jonction avec un groupe de mercenaires stationnés en Angola. Ces mercenaires stationnés en Angola étaient chargés de prendre l'aérodrome de Lubumbashi, d'occuper ensuite tout le sud du Katanga et de compléter le mouvement amorcé par le colonel Peters. Celui-ci, prévenu du plan par le colonel Hoare, rejeta également les propositions qui, auparavant, avaient été faites à son ancien chef. Mieux, il s'embarqua dans le premier avion à destination de Kinshasa où il dévoila tout le plan qui avait été mis sur pied. Ceci permit au gouvernement de prendre des mesures pour faire face à la situation.

Néanmoins, des incidents purent quand même éclater à Kisangani, mais ils furent rapidement circonscrits. Et comme le colonel Peters avait refusé de jouer le jeu, les mercenaires cantonnés en Angola ne purent jamais quitter leur base. Le Gouvernement congolais a donc retenu l'information précieuse qu'on venait de lui fournir et suivant laquelle les mercenaires recrutés dans certains pays étaient entraînés dans des bases situées à proximité de la frontière de l'Angola et du Congo.

Pour ne citer que quelques-unes de ces bases, signalons les camps de Hendrik Carvalho, Villa Luso.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a également pu prendre à son compte les déclarations d'un autre mercenaire, un certain M. Protin, déclarations selon lesquelles les mercenaires, qui étaient recrutés, transitaient par Lisbonne avant d'être acheminés dans les bases de l'Angola en attendant de déferler sur le territoire congolais. Tout récemment encore, la découverte du camp de mercenaires en Ardèche a permis au Gouvernement congolais d'avoir une confirmation sur les différentes informations qu'il avait déjà recueillies. Il ne fait plus aujourd'hui l'ombre d'un doute que ces mercenaires étaient recrutés sur le compte de M. Tshombé dont ils devaient faciliter la prise du pouvoir au Congo après avoir renversé les institutions établies.

On a pu apprendre que des commandos d'hommes grenouilles étaient entraînés pour semer la dévastation au Congo. Les mercenaires arrêtés par les autorités françaises ont révélé qu'il existait des avions qui auraient servi à transporter l'équipement ainsi que les hommes qui avaient été réunis. Il est impensable de croire que les avions dans le genre de T26 puissent quitter la France ou un quelconque pays de l'Europe pour venir larguer des hommes et des munitions directement en République démocratique du Congo. Il est également vrai que les relations actuelles du Congo avec ses voisins ne pouvaient pas permettre l'établissement d'une base de mercenaires dans un pays autre que l'Angola.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a immédiatement réagi en apportant des accusations contre le Portugal. Celui-ci a déclaré pour sa défense qu'il n'existait sur son territoire aucun camp d'entraînement de troupes destinées à combattre contre la République démocratique du Congo. Pareille assurance de la part du Portugal ne peut absolument pas nous convaincre, car le Portugal n'en est pas à son premier démenti.

Au lendemain de la résorption de la sécession katangaise par les troupes des Nations Unies, environ 4 000 hommes, emportant un important matériel de guerre, se réfugièrent en Angola. Le Secrétaire général des Nations Unies ainsi que le Gouvernement de la République démocratique du Congo protestèrent contre le Portugal et attirèrent l'attention de celui-ci sur le danger que représentait pour le Congo la présence d'une telle armée à proximité de son territoire. A quoi le Portugal

répondit qu'il n'existait sur son territoire aucun camp de ce genre et que les troupes qu'on signalait sur son territoire étaient le fruit de l'imagination du Secrétaire général des Nations Unies et du Gouvernement congolais.

Mais, lorsque au mois de juillet 1964 M. Tshombé vint au pouvoir comme Premier Ministre et que la rébellion battait son plein, on vit sortir de l'Angola des hommes bien entraînés, avec un équipement moderne.

Nous reproduisons ci-dessous les armes et munitions ainsi que l'habillement qui provenaient de ces stocks de l'Angola. A noter, à toutes fins utiles, que la sécession katangaise avait pris fin en 1963 et que ces ex-gendarmes katangais, qui avaient trouvé refuge en Angola, n'en sortirent qu'au mois d'août 1964. Une année de présence en Angola ne prouve-t-elle pas que ces troupes avaient pu déceument se loger, s'habiller et manger à leur faim.

Nomenclature	Quantité	Observations
Fusil CERMET (mod. Port) cal. 7,62	720	
Cart. 7,62 mm	185 cais	
Outilsages	8 cais	
Fal Mi	774	
Mitraillette (Brescia)	2 420	
Cart. 9 mm	347 cais	
Mitraillette (Brescia)	850	
Accessoires Avion T6	38 cais	
Lance-roquettes T6	4 cais	
Mitraillette Sten	35 c	
Malles	4	Médicaments
Roues pour véhicule	5 cais	
Plaques de base pour mortier	4	
Munitions 7,62 mm	28 cais	
Canon 75 SR	1	
Tube canon 20 mm AA	1	
Canon 37 mm sur affut	1	
Mitraillette Brescia	150	
Pièces rechange 20 mm	5 sacs	
Tambour canon 20 mm	2	
Munitions 7,62	157 cais	

Nomenclature	Quantité	Observations
FAL M1 plus accessoires	112	
Chargeur pour Mi Alfa 7,92	72 cart	
Outillage pour Mitidem	35 cart	
Mitrailleuse Alfa 7,92	70	
Trépied pour dito	70	
Chargeur pour Mi Alfa 7,92	72 cart	
Outillage pour dito	35 cart	
Mitrailleuse Alfa 7,92	70	
Trépied pour Mi Alfa 7,92	70	
Couvertures	14 bal.	Usagées
Tentes	11	
Vivres	62 cais	
Médicaments	12 cais	
Tube mortier	10	
Pièces rechanges	19 cais	
Vivres	70 cart	
Médicaments	31 cais	
Brancard	15	

Mais on peut se poser une question, à savoir pourquoi le Portugal sert-il de courtier dans cette affaire de mercenaires? Un vieil adage policier dit : "Cherche à qui le crime profite". Le Gouvernement de la République démocratique du Congo, à l'instar d'ailleurs des gouvernements de certains autres pays africains, a reconnu de jure le Gouvernement de l'Angola en exil, lequel est présidé par M. Holden Roberto. Ce gouvernement se trouve en ce moment sur le territoire congolais. Or, le Gouvernement de Lisbonne a toujours considéré ses territoires africains comme faisant partie intégrante du territoire portugais. Nonobstant les différentes résolutions et recommandations des Nations Unies invitant les anciens Etats coloniaux à procéder sans retard à la décolonisation, le Portugal a toujours opposé une fin de non-recevoir au sentiment général qui se dégage toujours des réunions de l'Organisation des Nations Unies. Il continue toujours à brimer, à l'encontre de l'histoire, les populations de l'Angola, Cabinda et du Mozambique.

Dès lors, un Congo uni, stable et prospère ne peut que provoquer des dangers pour le Portugal, en raison de l'appui matériel important qui peut être accordé aux nationalistes angolais luttant pour leur indépendance. Son soutien à la personne de M. Tshombé s'explique nettement quand on considère la personnalité de ce dernier. Il suffit de rappeler les faits qu'à l'avènement au pouvoir du Dr Moïse, son ministre de l'intérieur avait fait une déclaration selon laquelle la frontière entre l'Angola et le Congo n'existait plus. Pire, les nationalistes angolais se trouvant sur la République démocratique du Congo furent dès ce moment soumis à des vexations et persécutions de toutes sortes. Leur liberté d'action fut sérieusement amoindrie et leurs armes furent également confisquées. C'est la politique de M. Tshombé qui coïncidait parfaitement avec celle du Portugal dans les territoires africains encore sous sa dépendance. Telle est la raison pour laquelle M. Salazar et M. 'Nogueira doivent soutenir toute tentative qui viendrait troubler l'ordre congolais et qui tendrait également à écarter du pouvoir tout gouvernement nationaliste.

